

Le Maire d'Aucamville,

Vu l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales par lequel le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre d'attributions,

Vu la délibération n°24.2020 en date du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Vu l'article 6 de la convention en date du 7 janvier 2022 entre la ville d'Aucamville et l'association APG Sud par laquelle la ville s'engage à vendre des billets pour les différents concerts du festival de guitare 2022,

Vu les tarifs fixés par l'association APG Sud pour ces différents concerts,

- DECIDE -

Article 1 : les ventes de billets pour le compte de l'association APG Sud pour le festival de guitare 2022 qui se tiendra du 17 au 27 mars 2022 se feront aux tarifs suivants, fixés par l'association :

- concert TOM IBARRA / Toulouse

tarif normal : 10€ (préventes jusqu'au 26 janvier 2022) puis 12€

tarif réduit (étudiants, groupes d'au moins 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des droits sociaux) : 8€ (préventes jusqu'au 26 janvier) puis 10€

moins de 12 ans : gratuit

- concert SPLEENARIUM / Aucamville

tarif normal : 10€ (préventes jusqu'au 25 février 2022) puis 12€

tarif réduit (étudiants, habitants des villes organisatrices, groupes d'au moins 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des droits sociaux, CE) : 8€ (préventes jusqu'au 25 février) puis 10€

tarif liste de diffusion du service : 8€ (préventes jusqu'au 25 février) puis 10€

tarif aucamvillois (quota de 100 places) : 8€

tarif personnel mairie d'Aucamville : 8€

moins de 12 ans : gratuit

- concert MAË DEFAYS TRIO / Aucamville

tarif normal : 12€ (préventes jusqu'au 26 février 2022) puis 15€

tarif réduit (étudiants, habitants des villes organisatrices, groupes d'au moins 10 personnes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des droits sociaux, CE) : 10€ (préventes jusqu'au 26 février) puis 13€

tarif liste de diffusion du service : 10€ (préventes jusqu'au 26 février) puis 13€

tarif aucamvillois (quota de 100 places) : 8€

tarif personnel mairie d'Aucamville : 8€

moins de 12 ans : gratuit

- **concert de ALUNA PROJECT / Lalande**

tarif normal : 12€

tarifs réduits :

- 6.5€ : moins de 25 ans / titulaires de la carte Toulouse Culture ou carte Montoulose Sénior / personnes en situation de handicap (exonération de l'accompagnateur s'il y a lieu) / groupe à partir de 6 personnes / demandeurs d'emploi

- 4.5€ : moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Le tarif s'applique à l'adulte qui accompagne l'enfant

- 3€ : minima sociaux / très jeune public (0-5ans). Le tarif s'applique aux ayants droits (enfants) qui accompagnent la personne concernée.

- **concert de LAURA COX / Bruguères**

Assis

tarif normal : 20€

tarif réduit (Carte privilège / CE / Demandeurs d'emploi / Etudiants / -18 ans) : 16€

Debout

tarif normal : 16€

tarif réduit (Carte privilège / CE / Demandeurs d'emploi / Etudiants / -18 ans) : 12€

- **concert de JELL-OO / Fenouillet**

tarif unique : 5€

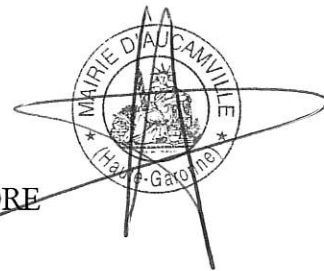
moins de 10 ans : gratuit.

Article 2 : la présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal.

Aucamville, le 10 janvier 2022

Le Maire,

Gérard ANDRE



Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication en date du